



19^{ème} Rapide Club 608 - Paris 15^{ème} Règlement Intérieur

Article 1 : Présentation

- Le **Club 608 d'Échecs Paris** organise le dimanche 19 juillet 2026 le 19^{ème} Rapide Club 608 - Paris 15^{ème}.
- Il se déroule dans l'annexe de la Mairie du 15^{ème} : salle Lecourbe, 154 rue Lecourbe 75015.
- Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs titulaires d'une licence B minimum valable pour la saison en cours.
- Le tournoi est homologué auprès de la FFE sous le N° 72597.

Article 2 : Règles du jeu applicable

- Application des règles de la FIDE telles que figurant dans le dernier livre d'arbitre.
Rappel pour un Rapide : les coups irréguliers et les réclamations de nulles incorrectes n'apporteront qu'**une minute** de temps supplémentaire à l'adversaire.
- L'Article A.5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 : Cadence & Fin de partie

- Le tournoi se jouera en 9 rondes. Chaque joueur disposera de 12 min plus 3 secondes par coup pour jouer sa partie.
- Tout retard de plus de 10 minutes après le lancement effectif de la ronde est sanctionné par un forfait.
- Le vainqueur apporte le résultat à la table de marque immédiatement après la partie.
En fonction des disponibilités techniques, il sera invité à saisir lui-même le résultat.
En cas d'égalité, le conducteur des blancs apporte ce résultat. Sans résultat à la fin de la ronde, le résultat sera compté comme double zéro.
A la fin de chaque partie le joueur vainqueur met son roi au centre de l'échiquier. En cas d'égalité les 2 joueurs mettent leur roi au centre du jeu. Ceci permet une rapide vérification des résultats.
- Dans tous les cas, ils doivent quitter leur place et laisser le jeu rangé et le résultat sur l'échiquier.

Article 4 : Horaires

- Accueil des participants : 9h30 ; **Pointage jusqu'à 10h15.**
- A titre indicatif (en fonction du nombre de participants en autre), les rondes démarreront normalement aux heures suivantes : ronde 1 à 10h30, ronde 2 à 11h20, ronde 3 à 12h00, ronde 4 à 12h45, pause déjeuner, reprise ronde 5 à 14h00, ronde 6 à 14h45, ronde 7 à 15h30, ronde 8 à 16h15, ronde 9 à 17 h.
- Remise des prix à partir de 18h00.



19^{ème} Rapide Club 608 - Paris 15^{ème} Règlement Intérieur

Article 5 : Droits d'inscription

- Les droits d'inscription sont de 20€ pour les jeunes (ie aux personnes nées en ou après 2006) et aux **adhérents** du *Club 608 d'Échecs de Paris*.
- Ils sont de 25€ pour les adultes non adhérents du *Club 608 d'Échecs de Paris*.
- Ces droits sont majorés de 5€ à partir du 13 juillet 2026.

Article 6 : Prix

- Le total des prix distribués est de 1 000€ sous réserve de 80 participants.
Dans ces conditions, les 3 premiers de prix du classement général sont : 1^{er} prix = 300€, 2^{ème} prix = 200€, 3^{ème} prix = 100€.
- Les prix du classement général sont distribués au système Hort. Mais les prix inférieurs à 20€ euros ne seront pas distribués.
- Les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.
- Les départages suivants seront appliqués : Buchholz tronqué, Cumulatif, Performance.
- Les prix ne sont pas cumulables.
- Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :
 - ✓ Prix du classement général,
 - ✓ Prix par tranches Elo,
Les joueurs non classés ne peuvent pas concourir pour un prix par tranche Elo.
 - ✓ Prix spéciaux.
- Une Coupe est prévue au 1^{er} prix du tournoi et au 1^{er} jeune inférieur à la catégorie U14 (benjamin).
- Médailles au moins pour les jeunes de chaque catégorie U12 (pupille) et moins.
- Des packs de vidéos de notre partenaire *Apprendre les Échecs en 24h* seront proposés au 1^{er} prix par tranche d'Elo et aux prix spéciaux.
- Présence obligatoire à la remise de prix pour les primés. Tout prix non distribué reste la propriété de l'organisateur.

Article 7 : Appariement

- Les joueurs seront appariés par le logiciel Sharly Chess en fonction de leur classement officiel rapide FIDE au 1^{er} juillet 2026.



19^{ème} Rapide Club 608 - Paris 15^{ème} Règlement Intérieur

- Si un joueur n'a pas de classement rapide FIDE, son classement standard FIDE (ou si non défini, le classement Rapide National) sera utilisé pour la liste de départ, les appariements et le calcul des départages.
- Les appariements se font au système de Suisse (aucune protection de club ou de famille).
- Conformément aux règles des compétitions de la FIDE, tout participant potentiel ne s'étant pas présenté dans les délais lors du pointage sera exclu du tournoi, à moins qu'il ne se présente sur les lieux avant l'appariement d'une autre ronde.

Article 8 : Arbitrage

- L'arbitre principal est Patrick VIGNA AFO1.
- Il sera accompagné d'un arbitre AFC.

Article 9 : Conduite

- Il est formellement interdit de fumer ou d'utiliser une cigarette électronique à l'intérieur des locaux.
- Les conversations sont interdites dans l'aire de jeu.
- Il est interdit de faire usage de matériel électronique quelconque durant les parties.
- Une tenue correcte est exigée.
- Tout joueur dont le téléphone sonnera en cours de partie se verra infliger partie perdue par un arbitre.

Article 10 : Sanctions

- Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.
- Une échelle de sanctions allant du simple avertissement à l'exclusion du tournoi est prévu dans les règlements de la Fédération Française des Echecs.

Note : chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.

Validé à Paris, le 10 juillet 2026.

Vigna.

L'arbitre principal
Patrick VIGNA

Vigna.

Le représentant de l'organisateur
Patrick VIGNA